



PREFET DE LA SARTHE
PRÉFECTURE
DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES
Bureau de l'utilité publique
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

relative à une demande d'autorisation préfectorale présentée par la SAS YOPLAIT France pour la modification et l'extension des activités, ainsi que l'augmentation de la capacité de production concernant son usine de fabrication de spécialités laitières se situant 23 rue des Grandes Courbes au MANS.

Par arrêté n° 2013116-0001 du 26 avril 2013, le préfet de la Sarthe a ouvert une enquête publique sur le projet présenté par la SAS YOPLAIT France, dont le siège social se situe 170, boulevard du Montparnasse 75014 PARIS, en vue d'obtenir l'autorisation du préfet de la Sarthe pour la modification et l'extension des activités, ainsi que l'augmentation de la capacité de production, concernant son usine de fabrication de spécialités laitières, se situant 23 rue des Grandes Courbes au MANS.

Le dossier sera déposé pendant une durée de 31 jours (minimum)
du 3 juin 2013 au 3 juillet 2013 inclus, à la mairie du MANS siège de l'enquête (Place Saint Pierre) ainsi qu'à la mairie d'ALLONNES

Il sera tenu, aux heures habituelles d'ouverture de la mairie du Mans et de la mairie d'Allonnes à la disposition du public, accompagné d'un registre d'enquête sur lequel seront consignées ses observations.

M. Bernard RIOUAL, commissaire-enquêteur titulaire (ingénieur agricole en retraite) ou le cas échéant M. Daniel GROSS, son suppléant (directeur d'établissement régional d'enseignement adapté, en retraite) recevra en personne à la mairie du MANS et à la mairie d'ALLONNES les observations du public au cours de permanences qui se tiendront les :

- **Lundi 3 juin 2013 de 14h à 17h à mairie du Mans (place Saint Pierre)**
- **Mercredi 12 juin 2013 de 14h à 17h à la mairie du Mans (place Saint Pierre)**
- **Mercredi 19 juin 2013 de 15h à 18h à la mairie d'Allonnes**
- **Samedi 29 juin 2013 de 9h à 12h à la mairie du Mans (place Saint Pierre)**
- **Mercredi 3 juillet 2013 de 14h à 17h à la mairie du Mans (place Saint Pierre)**

Toutes remarques pourront également lui parvenir par écrit, à la mairie du MANS.

Toute observation peut, par ailleurs, être déposée sur le site internet de l'Etat en Sarthe (www.sarthe.gouv.fr), rubrique « Publications » - « Consultation du public » - « Dossiers 2013 ».

Toute demande d'information complémentaire sur ce dossier peut être adressée au porteur du projet la SAS YOPLAIT France, 23 rue des Grandes Courbes 72027 LE MANS Cedex 2.

Cette demande comprend une étude d'impact qui a fait l'objet d'une évaluation environnementale. Le résumé non technique et l'avis de l'autorité environnementale sont consultables sur le site internet de l'Etat en Sarthe et l'étude d'impact complète peut être consultée à la préfecture.

Les personnes physiques ou morales intéressées pourront prendre connaissance, pendant une durée d'un an, après la clôture de l'enquête, du mémoire en réponse éventuel du demandeur et du rapport et conclusions motivées, et de l'avis du commissaire-enquêteur, en s'adressant à la préfecture de la Sarthe Bureau de l'utilité publique, à la mairie du MANS (Service santé environnement - 4 ter, bd Alexandre Oyon) et à la mairie d'ALLONNES, ou en consultation sur le site internet de l'Etat en Sarthe.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure d'instruction est une autorisation assortie du respect de prescriptions, ou un refus, par arrêté du préfet de la Sarthe.